

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 20 juin 2013 à 20 H 00 à Etalle (maison communale).

Le 12 juin 2013

La Secrétaire,



Le Bourgmestre,

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

Interpellation citoyenne

1. Approbation procès-verbal séance précédente
2. Ordonnances de Police – Ratification
3. Logesud : approbation modification des statuts
4. Terrienne du Luxembourg - Assemblée du 21 juin 2013 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
5. Vivalia : Assemblée générale du 25 juin – Adoption des points inscrits à l'ordre du jour
6. Adoption règlement d'ordre intérieur du conseil communal
7. Achat photocopieurs pour les différents établissements scolaires : Approbation cahier spécial des charges et choix mode de passation du marché
8. Achat d'une pompe à eau - Approbation cahier spécial des charges et choix mode de passation du marché
9. Création et remise en état d'ossuaires dans les cimetières de la commune d'Etalle et embellissement des cimetières - Approbation cahier spécial des charges et choix mode de passation du marché
10. Approbation devis Interlux
11. Locomobile – Avenant convention pour 2013.
12. Achat parcelle communale à Villers-sur-Semois (aménagement trottoir)

Séance à huis clos

13. Personnel enseignant : ratification décision